Revalorisation indemnitaire
de la filière administrative
-
Nous sommes loin du compte !

Le 14 juin, un nouveau groupe de travail s'est réuni au ministère pour prolonger les discussions relatives au plan de requalification de la filière administrative. Des annonces ont été faites sur l'enveloppe allouée à la revalorisation indemnitaire.

Une enveloppe enfin débloquée
Depuis des mois, le ministère commente le décrochage indemnitaire de la filière administrative de l'Education nationale par rapport à l'interministériel.
Désormais la DGRH propose une enveloppe de 21,8 millions d'euros pour 2021, présente de nouveaux planchers IFSE et un abattement maximum de 15% pour les personnels logés (actuellement l'abattement des personnels logés peut atteindre plus de 40%).
Si le ministère se bouge, ce n'est pas parce que l'on discute avec lui en groupe de travail. C'est parce que les personnels ont su faire remonter leur colère quant à leur rémunération et leur conditions de travail, notamment lors de la journée de mobilisation du 26 janvier dernier.

Pas d'annonce d'enveloppe pluriannuelle,
Nous sommes encore loin des montants pratiqués en interministériel.
Cette enveloppe annoncée pour 2021 est loin de combler les écarts indemnitaires en interministériel qui atteignent plusieurs centaines d'euros.
Pour l'instant la DGRH reste muette sur des enveloppes permettant la mise en place du plan quinquennal annoncé.

Tout pour la prime, rien sur l'indiciaire..
Revaloriser l'IFSE c'est poursuivre la politique de concurrence entre collègues, les passages subjectifs dans des groupes de fonction supérieurs, favoriser les inégalités femmes/hommes.. La CGT éduc'action ne peut s'en satisfaire.

L'absence de cadrage national strict sur la cartographie indemnitaire aboutit à des situations variables selon les académies, pire, entre académies de la même région académique.. Pour des corps, grade et groupe de fonction identiques, nous ne sommes pas payé.es à l'identique à Lyon, Nantes ou Marseille..

Les contractuel.les absent.es des discussions.
Le ministère n'a rien annoncé pour les contractuel.les, ou vacataires toujours payé.es au SMIC pour la grande majorité ! Conditions de travail et de rémunération déplorables font que les viviers de personnes disponibles s'épuisent dans les rectorats !
Certaines académies en sont réduites à verser des « compléments de rémunération » pour limiter la casse chez les contractuel.les informaticien.nes.
Les contractuel.les qui font le même boulot n'ont pas droit à l'IFSE : c'est tout bénéfice pour l'employeur ! Il faut que cela cesse .

Pour la CGT Éduc'action, outre le déblocage urgent d'un budget pour revaloriser les montants indemnitaires des agent.es administratifs , la question du dégel du point d'indice est primordiale
et le ministère ne répond rien !

Revalorisation indemnitaire de la filière administrative - Nous sommes loin du compte !

mercredi 25 août 2021, par CGT

Retrouvez ci-dessous un tract de la CGT Éduc’Action sur la revalorisation indemnitaire dans la filière administrative.

Revalorisation indemnitaire
de la filière administrative
-
Nous sommes loin du compte !

Le 14 juin, un nouveau groupe de travail s'est réuni au ministère pour prolonger les discussions relatives au plan de requalification de la filière administrative. Des annonces ont été faites sur l'enveloppe allouée à la revalorisation indemnitaire.

Une enveloppe enfin débloquée
Depuis des mois, le ministère commente le décrochage indemnitaire de la filière administrative de l'Education nationale par rapport à l'interministériel.
Désormais la DGRH propose une enveloppe de 21,8 millions d'euros pour 2021, présente de nouveaux planchers IFSE et un abattement maximum de 15% pour les personnels logés (actuellement l'abattement des personnels logés peut atteindre plus de 40%).
Si le ministère se bouge, ce n'est pas parce que l'on discute avec lui en groupe de travail. C'est parce que les personnels ont su faire remonter leur colère quant à leur rémunération et leur conditions de travail, notamment lors de la journée de mobilisation du 26 janvier dernier.

Pas d'annonce d'enveloppe pluriannuelle,
Nous sommes encore loin des montants pratiqués en interministériel.
Cette enveloppe annoncée pour 2021 est loin de combler les écarts indemnitaires en interministériel qui atteignent plusieurs centaines d'euros.
Pour l'instant la DGRH reste muette sur des enveloppes permettant la mise en place du plan quinquennal annoncé.

Tout pour la prime, rien sur l'indiciaire..
Revaloriser l'IFSE c'est poursuivre la politique de concurrence entre collègues, les passages subjectifs dans des groupes de fonction supérieurs, favoriser les inégalités femmes/hommes.. La CGT éduc'action ne peut s'en satisfaire.

L'absence de cadrage national strict sur la cartographie indemnitaire aboutit à des situations variables selon les académies, pire, entre académies de la même région académique.. Pour des corps, grade et groupe de fonction identiques, nous ne sommes pas payé.es à l'identique à Lyon, Nantes ou Marseille..

Les contractuel.les absent.es des discussions.
Le ministère n'a rien annoncé pour les contractuel.les, ou vacataires toujours payé.es au SMIC pour la grande majorité ! Conditions de travail et de rémunération déplorables font que les viviers de personnes disponibles s'épuisent dans les rectorats !
Certaines académies en sont réduites à verser des « compléments de rémunération » pour limiter la casse chez les contractuel.les informaticien.nes.
Les contractuel.les qui font le même boulot n'ont pas droit à l'IFSE : c'est tout bénéfice pour l'employeur ! Il faut que cela cesse .

Pour la CGT Éduc'action, outre le déblocage urgent d'un budget pour revaloriser les montants indemnitaires des agent.es administratifs , la question du dégel du point d'indice est primordiale
et le ministère ne répond rien !